



N° de résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-L'ÎLE- D'ORLEANS**  
**M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS**

**PROCÈS VERBAL**

À l'assemblée régulière du conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 3 octobre 2005, à 20 h à la salle municipale étaient présents : Martin Giguère, Jules Roberge, Lina Labbé, Lauréanne Dion, Jacques Drolet, sous la présidence du maire Yoland Dion

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2- Adoption des procès-verbaux des 5 et 27 septembre 2005.
- 3- Correspondance.
- 4- Adoption des dépenses.
- 5- Demande de financement Centre d'hébergement Alphonse-Bonenfant.
- 6- Résolution autorisant l'adhésion à l'Autre Avenue, organisme de justice alternative
- 7- Formation A.D.M.Q. « Les Nouvelles compétences municipales ».
- 8- Demande de commandite journée de la culture C.L.D.
- 9- Résolution projet d'égout programme FIMR
- 10- Varia M.R.C.
- 11- Période de Questions.
- 12- Levée de l'assemblée.

**ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

05-75

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Jules Roberge et secondé par Martin Giguère.  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**ITEM 2 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES 5 ET 27 SEPTEMBRE 2005**

05-76

L'Adoption du procès-verbal est proposée par Jacques Drolet et secondé par Lina Labbé.  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères).

**ITEM 3 CORRESPONDANCE**

**ITEM 4 ADOPTIONS DES DÉPENSES**

05-77

L'adoption des dépenses est proposée par Martin Giguère et secondé par Lauréanne Dion.  
Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)

**LISTE DES DÉPENSES**

M.R.C. « ordure »	5702.17
Pierre Dupont tonte de gazon	132.00
Yoland Dion	463.85
Lauréanne Dion	160.46
Jacques Drolet salaire + acc chemin et trottoir	185.78
Martin Giguère	160.46
Dominique Labbé	160.46
Lina Labbé	160.46
Jules Roberge	160.46
Réjean Guay	351.00
Sylvie Beaulieu	565.57
Michel Deblois (remb taxe m.a.j)	33.46



N° de résolution  
ou annotation

C.H Gingras (remb taxe m.a.j.)	22.68
Alain Labbé (remb m.a.j.)	37.19
Marie Claude Picard (remb m.a.j.)	27.61
Réjean Picard (remb m.a.j.)	352.16
Fondation F Lamy	16.00
Danka	114.12
Sylvie Beaulieu	565.57
Quin Létourneau	708.45
Mun St Pierre (affiche identification puits)	45.54
Hydro Québec (éclairage des rues)	670.63
Les Éditions Y Blais	34.13
Bureau en gros	183.87
Oricom Internet	18.35
Bell Canada	152.23
Denis Asselin	908.70
M.R.C. (Évaluateur)	709.82

**TOTAL 12 803.49**

**COMPTES À PAYER**

Réjean Guay	177.40
Altus Dorion (évaluateur)	2 388.48
Sylvie Beaulieu (colloque temps & trans)	341.15
Poly énergie	671.10
Denis Asselin débroussaileuse	431.34

**TOTAL 4009.47**

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites ci-haut.

Sylvie Beaulieu  
secrétaire trésorière

**ITEM 5 DEMANDE DE FINANCEMENT CENTRE D'HÉBERGEMENT  
ALPHONSE BONENFANT**

05-78

Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Lina Labbé qu'un montant de 50 \$ soit accordé au Centre d'hébergement Alphonse Bonenfant.

**ITEM 6 RÉSOLUTION AUTORISANT L'ADHÉSION À L'AUTRE  
AVENUE, ORGANISME DE JUSTICE ALTERNATIVE**

05-79

Il est proposé par Lauréanne Dion et secondé par Jacques Drolet d'autoriser Sylvie Beaulieu, directrice générale à renouveler l'adhésion à l'Autre Avenue organisme de justice alternative.

**ITEM 7 FORMATION A.D.M.Q. « Les nouvelles compétences municipales »**

05-80

Il est proposé par Martin Giguère et secondé par Lauréanne Dion d'autoriser Sylvie Beaulieu, directrice générale à participer à la formation du 15 décembre 2005 les coûts étant de 149.53 \$

**ITEM 8 DEMANDE DE COMMANDITE JOURNÉE DE LA CULTURE C.L.D.**

05-81

Il est proposé par Jacques Drolet et secondé par Martin Giguère que la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans accorde un montant de 60 \$ soit 2 \$ par enfant résidant sur notre territoire et fréquentant une école de l'Île. L'activité avait lieu le 30 septembre dernier.



N° de résolution  
ou annotation

05-82

Formules d'Affaires CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4578 — M-103

## ITEM 9 RÉSOLUTION PROJET D'ÉGOUT PROGRAMME FIMR

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans connaît différents problèmes d'odeur et de salubrité publique causés par les exutoires d'égouts sanitaires et unitaires qui se rejettent directement dans les fossés et constituent des sources importantes de pollution du milieu;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit se doter d'un système de collecte de traitement des eaux usées afin de régler les problèmes identifiés;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité ne peut réaliser le projet sans une aide financière adéquate;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité avait déposé un projet de collecte et de traitement des eaux usées dans le programme « Infrastructure-Québec » tel qu'élaboré par BPR;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet présenté n'a pas été reçu à ce jour;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a demandé le 2 mai 2005 que son projet d'assainissement des eaux usées soit resoumis dans un nouveau programme d'aide financière;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet de collecte et de traitement des eaux usées est admissible au volet 1 du nouveau programme « FIMR »;

**PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Jacques Drolet  
appuyé par Lina Labbé  
et résolu à l'unanimité par les conseillers**

**QUE** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans présente son projet de collecte et d'assainissement dans le volet 1 du programme « FIMR »;

**QUE** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans autorise M. Yoland Dion, maire et Mme Sylvie Beaulieu, directrice générale à signer tous les documents relatifs à ce nouveau programme.

**QUE** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

**QUE** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans s'engage à investir le seuil minimal d'immobilisations en réfection d'infrastructures exigé par le programme d'aide et fixé à 28\$ par habitant.

**QUE** la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans confirme que la firme BPR est autorisée à la représenter techniquement auprès du ministère des Affaires municipales et des régions et/ou autres organismes concernés.

**QU'UNE** copie de la présente résolution soit transmise au MAMR ainsi qu'au député de Montmorency monsieur Raymond Bernier.

**ITEM 10 VARIA M.R.C.**

**ITEM 11 PERIODE DE QUESTIONS**



05-83  
N° de résolution  
ou annotation

Yoland Dion, maire remercie Messieurs Martin Giguère et Jules Roberge pour leur travail au conseil municipal.

**ITEM 12**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par Jules Roberge il est 9 h 37.